



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

03

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

édito

Nos métiers changent et l'actualité présentée dans ce troisième numéro du JDA le prouve. De nouvelles compétences, de nouvelles organisations se mettent en place dans l'administration. La Fonction Publique, l'organisation du Tour de France, le nouveau guichet Entreprise, les futurs locaux du Foyer de L'Enfance, l'ouverture prochaine de la Dorsale est-ouest ou l'Union Pour la Méditerranée mobilisent de très nombreuses ressources au sein de nos Départements. Ces "énergies renouvelables" sont le bien le plus précieux de l'administration, elles s'appuient sur des savoir-faire éprouvés et des compétences partagées. C'est ainsi que se construit, mensuellement, le sommaire du Journal de l'Administration : en s'appuyant sur l'implication de chacune et chacun d'entre nous dans les grands sujets qui dessinent l'avenir de Monaco ou participent directement à son quotidien.

Prochain numéro : fin décembre

La rédaction

zoom



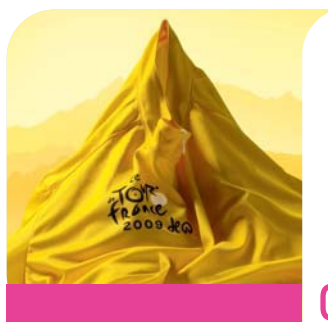
SAS. Albert II et Christian Prudhomme au Palais des Congrès de Paris

Présentation du Tour de France à Paris le 22 octobre 2008



02

Des compétences
renforcées



05

Départ du Tour de
France à Monaco



06

La dorsale voit un
bout du tunnel



07

Conférence
sur l'Arctique

jda

Ministère d'État

Accueil des délégations : le savoir-faire du service informatique

Depuis les obsèques du Prince Rainier III, l'accueil des délégations est formalisé de manière très précise en Principauté. Un outil informatique, s'appuyant sur une base de données partagée, recense les multiples actions à coordonner : gestion des invitations, de l'arrivée, des cortèges et escortes, de l'hébergement, du protocole... Il permet aux différentes entités mobilisées d'échanger en temps réel des informations sécurisées. En

Principauté, ses principaux utilisateurs sont la Sécurité Publique, les Relations Extérieures, le Centre de Presse, en collaboration si nécessaire avec les autorités françaises quand les délégations arrivent à l'aéroport de Nice avant de se rendre à Monaco. Cette application informatique, à laquelle aucun nom n'a véritablement été donné, peut ainsi enregistrer les informations de la tour de contrôle de l'aéroport de Nice en cas de retard et les

rendre accessibles à l'ensemble des services impliqués. Aujourd'hui très au point, cet outil de gestion est un modèle du genre qui suscite un vif intérêt de la France. Le pays voisin a « aimablement » sollicité Monaco pour les nombreuses rencontres internationales programmées à Nice, dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, comme le dernier Sommet de Nice UE-Russie du 15 novembre.

Fonction Publique

La promotion 2009 du vivier

En 2007, ce fut une petite surprise, seuls deux stagiaires avaient passé avec succès le concours d'entrée dans l'administration sur les 5 postes proposés. Cette année, carton plein, si l'on ose dire : 5 nouveaux « élèves fonctionnaires stagiaires », parmi 7 candidats, ont réussi l'examen en septembre et vont entreprendre le parcours d'une année qui les conduira vers la titularisation au poste d'administrateur.



Franck Taschini, directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

Pour ces jeunes diplômés, 3 filles et 2 garçons âgés de 22 à 29 ans, la formation commence par des cours théoriques dispensés en partie par des cadres de l'administration. Viendront ensuite deux périodes de stages, de quatre mois chacune, pour les initier aux réalités de l'administration. « Ils arrivent avec des préférences et des formations différentes, mais notre but est de favoriser leur polyvalence pour qu'au moins au début, ils puissent travailler dans n'importe quel service », précise Franck Taschini, directeur des Ressources humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

July 2008 : M. TASCINI, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique*, M. RAIMONDI, Directeur des Affaires Juridiques*, Mme LAFOREST DE MINOTTY, Inspecteur Général de l'Administration ; M. Marc VASSALLO, Secrétaire au Secrétariat Général du Ministère d'Etat ; M^{me} Marie-Pierre FASSIO, représentant les fonctionnaires auprès de la Commission Paritaire compétente. (*) Ou leur Représentant

ressources humaines

Fonction publique : des compétences renforcées

Aux côtés de Franck Taschini et de Joëlle Bernasconi, son adjointe, l'équipe de direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique se trouve renforcée avec la création d'un poste de chargée de mission confié à Magali Imperti-Comte. Cette fonctionnaire, âgée de 36 ans, vient de prendre ses fonctions mais l'administration ne lui est pas tout à fait inconnue. En 1999, dans le cadre du vivier, elle a passé une année à la Direction du Travail, en charge de la mise en place de la Cellule Emploi-Jeune avant de rejoindre la banque UBS Monaco à la direction des Ressources Humaines. Son retour

au sein de l'administration prolonge cette expérience acquise dans le privé. Outre l'application du statut des fonctionnaires, ses compétences, au sein de la cellule de 3 personnes qu'elle chapeaute, s'exercent dans la gestion prévisionnelle des effectifs, le suivi des carrières, la mobilité interne, le recrutement et les actions de formation qui sont une des priorités du service. A ce propos, en plus des outils existants comme les guides diffusés au mois de mai, les nouveaux entretiens d'évaluation ont permis d'identifier des besoins de formation spécifiques formulés par les agents et fonctionnaires eux-mêmes. Leur analyse, jusqu'à fin décembre, permettra de mettre en place



Magali Imperti-Comte chargée de mission

un plan de formation adéquat pour l'année 2009. Parallèlement, en partenariat avec un cabinet extérieur, l'équipe de direction travaille à la rédaction d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants où, au-delà des informations à caractère pratique, il sera beaucoup question de déontologie.

Fête Nationale

La médaille de l'organisation à Valérie Darliguie

Un chiffre permet de prendre la mesure de la tâche qui occupe, chaque année, le Secrétariat Général du Ministère d'Etat : plus de 1000 personnes sont médaillées ou décorées pendant la période de la Fête Nationale Monégasque, dans plusieurs catégories*. Geneviève Labail ayant pris sa retraite début septembre, c'est la nouvelle chef de bureau Valérie Darliguie qui a repris le flambeau à un moment « critique » : celui de l'établissement des listes d'appel, des fiches individuelles et des convocations après l'approbation définitive du Palais Princier. Avant cela, le service avait réceptionné jusqu'au mois d'avril, puis longuement vérifié toutes les propositions émanant aussi bien des employeurs du secteur public que privé. Ces médailles ont cette année été remises entre le 14 et le 18 novembre par SAS Le Prince Albert II, S.A.R. la Princesse de Hanovre, S.E. M. le Ministre d'Etat et le Chambellan de SAS. le Prince au Palais Princier, au Ministère d'Etat et au Musée Océanographique (Médaille du Travail).

(*) Médailles du Travail, d'Honneur, de l'Education Physique



Remise de médailles au Ministère d'Etat en novembre 2008.



et Sportive, du Mérite National du Sang, de la Reconnaissance, décorations du Mérite Culturel, décorations dans les Ordres de Saint-Charles et de Grimaldi.

Département de l'Intérieur



Sûreté Publique : continuité du service assurée

Les travaux de la Direction de la Sécurité Publique, rue Louis Notari, sont commencés depuis le 18 octobre et entraînent quelques aménagements concernant l'accueil du public. Ainsi, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h 30, l'accueil des personnes désirant déposer plainte continue d'être assuré au 3, rue Louis-Notari.

En dehors de ces horaires, afin d'assurer la continuité du service public, 7j/7 et 24h/24, le service est transféré au poste de police du Larvotto - 35, avenue Princesse Grace -, face aux plages. Il n'y a aucun changement pour les personnes devant se rendre à la Section des Résidents.

Les travaux de rénovation devraient s'étaler sur une période de 6 mois.



interview

Didier Gamerdingier, Directeur Général du département de l'Intérieur, pilote le comité d'organisation du Tour de France à Monaco. L'organisation du « Grand Départ », samedi 4 juillet, ne laisse aucune place à l'improvisation

Qui est représenté dans la « task force » Tour de France ?

Cette « task force » a maintenant un nom : le Comité d'organisation. Il était préfiguré depuis plusieurs mois par les réunions régulières que nous avons eues avec Amaury Sport Organisation (A.S.O.) et les différents services de l'Etat et départements ministériels comme l'Intérieur, l'Équipement, les Finances, les Affaires Sociales... En tout, il comprend une cinquantaine de personnes en comptant les autres intervenants directs comme la Société



Didier Gamerdingier

d'exploitation des Ports, la SBM et même au-delà, les représentants des communes voisines, de la gendarmerie et de la Police nationale françaises, la Préfecture des Alpes-Maritimes...

Quelles sont ses missions ?

Le Comité d'organisation se réunit toutes les 5 semaines, il est un lieu d'échanges, de réflexion et de concertation pour que chacun soit informé et puisse valider les avancées réalisées par les différentes cellules opérationnelles : Sécurité Publique, gestion des bénévoles, hébergement et transport, communication, signalétique,



« Je veux qu'il y ait une forte ambiance, que ce soit un événement festif et populaire. »

installation des infrastructures, secours/sauvetage ... L'objectif est d'être prêt fin avril, pour pouvoir nous tourner ensuite vers l'organisation du Grand Prix de F1. Plus tôt nous serons prêts, plus tôt nous pourrions diffuser

l'information aux acteurs du dossier de manière à ne procéder qu'à de légers ajustements jusqu'au moment où nous mettrons en place les premières infrastructures dédiées au Tour de France, probablement vers le 20 juin. Je veux qu'il y ait une forte ambiance, que ce soit un événement festif et populaire. Nous conserverons les tribunes K de la piscine, montées pour le Grand Prix de F1 et pouvant accueillir 6500 places, et nous installerons un paddock Quai Albert 1^{er} où le public pourra voir les ateliers de toutes les équipes engagées. Ce sera une nouveauté totale pour le Tour de France.

Les étapes concernées :

- Samedi 4 juillet, 1^{ère} étape : Monaco - Monaco, contre-la-montre individuel, 15 km
- Dimanche 5 juillet, 2^e étape : Monaco - Brignoles, 182 km

→ EDUCATION NATIONALE : LA CULTURE À L'ÉCOLE

Dans le cadre des activités culturelles proposées aux élèves de la Principauté (Primaire, collège et lycée), la Direction de l'Éducation Nationale souhaite, cette année, renforcer ses liens avec les partenaires institutionnels afin d'offrir aux élèves la possibilité de s'appuyer sur des pôles culturels en Principauté. De fait, le programme

- culturel s'établit en collaboration avec les différents musées
- qui développent progressivement des ateliers pédagogiques destinés aux scolaires :
- Musée Océanographique,
- Musée National et Musée d'Anthropologie. Établi en collaboration avec la Direction des Affaires Culturelles, le but de ce

- programme est de sensibiliser les élèves à la richesse de la vie culturelle monégasque.
- Cette volonté se traduit également par l'implication des élèves dans tous les grands événements de la Principauté : concerts de l'OPMC, Ballets de Monte-Carlo, MDF, Printemps des Arts...
- Comme chaque année,

- les chèques-culture permettront de financer la découverte extra-scolaire de la culture monégasque en offrant des places de spectacles aux élèves. Environ 3000 places ont été offertes l'an passé, pour des spectacles de l'OPMC, du Théâtre Princesse Grace, du Printemps des Arts...

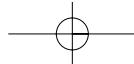


L'équipe de Monaco

RAID INTER-ARMÉES : MONACO SUR LE PODIUM

L'entraînement a payé : Monaco a accroché une belle troisième place, sur 15 équipes engagées, au 4^e Raid Inter-armées qui s'est déroulé en Principauté, du 1^{er} au 5 octobre dernier. Les armées et les forces de sécurité de nombreux pays étaient présentes tels que les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Maroc et bien entendu la France. De l'avis des observateurs, la concurrence cette année était beaucoup plus relevée. Ces bons résultats sont dus aux efforts consentis pour la préparation et l'entraînement de l'équipe monégasque qui ont réellement débuté le 2 juin à raison de trois jours par semaine pour se clôturer le 26 septembre par un stage d'oxygénation sur la commune de Lucciana (Corse). Cette compétition comporte trois épreuves nautiques (endurance, navigation, régularité), une épreuve de natation en mer (1100 m), une épreuve de canoë-kayak (11 km) et un semi-marathon (21 km).

L'équipe de Monaco : Catherine CORLAY du Département de l'Intérieur ; Isabelle DELAPEYRE de l'Éducation Nationale ; les pompiers Étienne GIRARDIN et Romuald LAUGIER ; le lieutenant de police Frédéric CHARLOT ; les carabiniers Jean-Christophe AGOSTA et Franck RIZZO.



Département des Finances et de l'Économie

interview

LE NOUVEAU GUICHET ENTREPRISE EST OPÉRATIONNEL

François-Xavier Le Clerc, Chef de division à la Direction de l'Expansion Economique, s'occupe du guichet Entreprise mis en place le 1^{er} octobre.

Quel est l'objectif de ce nouveau Guichet Entreprise ?

L'idée est de réunir en un seul lieu toutes les informations, administratives et réglementaires, fiscales et juridiques, pouvant intéresser les entreprises, à toutes les étapes de leur vie. L'objectif est de leur offrir l'information la plus large et le plus en amont sur différents dispositifs, l'aide à l'installation professionnelle, l'aide à l'exportation, le financement de l'innovation ou la formation...



François-Xavier Le Clerc

C'est un guichet unique d'accueil, d'orientation et d'information. Il s'adresse aux entreprises, aux personnes, ou aux experts comptables qui nous sollicitent. Ce Guichet est physiquement installé au sein de la Direction de l'Expansion Economique depuis le 1^{er} octobre.

Comment travaillez-vous concrètement ?

Je m'occupe du guichet mais je ne suis pas l'homme à tout faire ! L'objectif premier et

« C'est un guichet unique d'accueil, d'orientation et d'information. »

primordial est de constituer un réseau avec les autres directions concernées, notamment le Budget. Il est nécessaire pour moi de m'appuyer sur les compétences des autres services de l'Expansion Economique. Il s'agit d'accompagner au sens propre les

entreprises, en les prenant quasiment par la main, et pas simplement leur donner un autre numéro de téléphone où se renseigner. L'accueil comprend aussi la gestion de tous les contacts par internet. Il ne se passe pas une journée sans qu'une ou deux personnes nous écrivent spontanément des e-mails. Sur le premier mois, le mois d'octobre, j'ai eu à traiter de 25 à 30 contacts de tout type, téléphone, internet ou visite sur place.

Les nuits blanches du Service des Jeux

Affectueusement, Alain Malric les appelle « mes gars ». Les 7 inspecteurs du service des Jeux passent leurs jours et leurs nuits dans les casinos de la Principauté. Quasiment 24h/24. Leurs missions sont extrêmement précises et variées. Il s'agit de contrôler de visu les employés et les joueurs, en arpentant les salons ou en gardant un œil sur les caméras de télésurveillance. Des contrôles inopinés



de caisse peuvent être effectués. La lutte contre le blanchiment est l'une de leurs priorités. Alain Malric, Chef du service depuis 1997, fait lui-même sa permanence un week-end sur deux, en alternance avec son adjoint Christian Ollier. Leurs pouvoirs d'officier de police judiciaire les amènent à intervenir en cas d'infractions graves, pour faire les premières constatations et participer aux auditions de la Sûreté Publique. En amont, le service contrôle les clés, les cartes et assiste à leur destruction pour éviter les fraudes. Il réalise les enquêtes préalables nécessaires à l'agrément des personnels. Il vérifie que les procédures de travail sont correctement appliquées et délivre les agréments des nouveaux matériels, des nouveaux jeux.

La nouvelle réglementation du poker de table « no limit » a ainsi été établie grâce à l'aide du Service.

Et pour que ses interventions soient parfaitement transparentes, le service des Jeux est lui-même contrôlé trimestriellement par une commission des jeux, indépendante du Gouvernement.



Alain Malric

Le parcours des certificats de paiement

Le Contrôle Général des Dépenses déverse informatiquement les Certificats de paiement vers la Trésorerie Générale des Finances et envoie simultanément des certificats-papier.

Arrivée des certificats de paiement à la Trésorerie Générale des Finances.

Les folios (25 certificats de paiement par folio) sont pointés pour vérifier s'il manque des mandats et si les montants correspondent entre le certificat de paiement et le folio. Les certificats de paiement sont datés du jour d'arrivée.

Signature des certificats de paiement par le Trésorier Général des Finances ou le Receveur des Finances.

Lors de la signature, les certificats de paiement sont triés entre les divers paiements (traitement manuel ou informatique : 95 % sont traités informatiquement).

Mise sous contrôle par le Service Comptable

- Des vérifications sont effectuées par les comptables et secrétaires comptables entre l'image déversée informatiquement et l'état papier.
- Les vérifications portent sur le bénéficiaire, le montant, le RIB (marchés) et l'adresse de facturation.
- La validation et l'exploitation informatiques génèrent des fichiers « virements masses ».
- Une dernière vérification est réalisée avant l'envoi des fichiers pour paiement.

Paiement

- Pour le paiement, le choix des banques est opéré en fonction des disponibilités. La Trésorerie Générale des Finances envoie ensuite les fichiers par télétransmission aux établissements bancaires choisis. Elle envoie simultanément un fax de confirmation aux établissements bancaires pour valider le traitement.

Repères

Sur l'année l'année 2007 :

› Nombre de certificats de paiement et d'extraits spéciaux traités :

48 019

› Mandats sur Monaco :

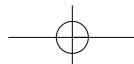
32 645

› Mandats sur la France :

13 041

› Reste du Monde :

2333



Département des Affaires Sociales et de la Santé

LE FUTUR FOYER DE L'ENFANCE

Il faudra attendre 2010, selon le calendrier envisagé par les Travaux Publics, pour que le Foyer de l'Enfance s'installe dans ses nouveaux locaux, rue de Bellevue à Sainte-Dévote. Les appels d'offre sont en train d'être traités par le cabinet d'architecte Arch. Dès 2001, le projet de reconstruction a été

envisagé pour renforcer les capacités d'accueil et s'adapter aux besoins spécifiques de la Principauté. Le nouveau Foyer passera à 30 lits, au lieu d'une vingtaine pour l'actuel Foyer de l'Enfance, rue Philibert Florence à Monaco-Ville, dirigé par Patrick Serre. Il répondra surtout plus précisément aux

différentes situations et permettra de mettre en place plus efficacement des projets personnalisés. Les enfants accueillis, de 6 à 18 ans, quelquefois même dès l'âge de 3 ans, font tous l'objet d'une décision de protection judiciaire prise par un juge tutélaire. Les difficultés auxquelles ils sont

confrontés sont très diverses : graves problèmes de délinquance, de maltraitance familiale, difficultés sociales et/ou physiques. Trois appartements d'accueil mère-enfant sont également prévus pour répondre à l'urgence de situations exceptionnelles.



Le site Handiplage au Larvotto

Le bilan de l'activité Handiplage

Pendant l'été, les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un accompagnement à la baignade au Larvotto, sur un périmètre aménagé au niveau de la Jetée centrale. La DDASS s'est substituée depuis 3 ans au Club Soroptimist qui avait initié cette action de solidarité en 2000. Quatre « handiplageurs » ont ainsi été embauchés en 2006 par la Direction des Affaires Sociales. Leur principale qualité est de faire preuve « d'un grand respect, d'une grande ouverture d'esprit », précise Michaël Fiori, administrateur à la DASS. Le bilan de la dernière saison confirme l'utilité de cette



initiative : 70 à 75 personnes ont régulièrement participé, 470 prestations de baignade ont été dispensées du 1^{er} juillet à mi-septembre. Ce dispositif vient en complément des actions déjà menées en direction des handicapés et des personnes à mobilité réduite, comme le Mobibus ou la présence de plateformes d'accès sur les bus de la Principauté.

compétences

LE SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL DU TRAVAIL

C'est une « vénérable » institution de l'Etat monégasque. Le Tribunal du Travail a été institué par la loi n° 446 du 16 mai 1946 et est chargé de statuer sur tous les conflits du travail portés à sa connaissance par des employés du secteur privé, individuellement ou collectivement. Pour le secteur public, c'est le Tribunal Suprême qui est compétent. Le secrétariat du Tribunal du Travail, indépendant du pouvoir judiciaire et installé au 2^e étage du stade Louis II, enregistre toutes les demandes, les instruit, procède aux convocations, assiste aux audiences et suit ainsi tout le cheminement du dossier jusqu'au jugement. Il est dirigé depuis 2001 par une ancienne greffière en Justice de Paix, Catherine Catanese.

Les demandes restent d'une année à l'autre toujours les mêmes : il s'agit de contestations sur un licenciement, sur une démission, sur un avertissement et sur toutes sortes de conflits internes aux entreprises (paiement d'une prime, horaires de travail, etc).

Quatre à cinq nouvelles demandes sont enregistrées au Secrétariat toutes les semaines.

Elles font l'objet d'une tentative de conciliation, les lundis après-midi, devant le Président en exercice du tribunal, M. Jean-Paul Hamet, et en cas d'échec sont redirigées vers le Palais de Justice où, tous les jeudis après-midi, se tient une audience devant le Juge de Paix Magali Ghenassia.

Ce jour-là, Catherine Catanese prend tous ses dossiers sous le bras et file au Palais pour suivre les débats.

Le Secrétariat reçoit également le public sans rendez-vous, au 19 avenue des Castellans, pour divers renseignements concernant la procédure sans dispenser, en aucune manière, de conseil juridique. Du fait des procédures contradictoires devant le bureau de jugement, les délais peuvent parfois prendre près de 2 ans jusqu'à une décision. Les dossiers en instance sont ainsi en constante augmentation, preuve ici comme ailleurs d'un certain « engorgement » de la justice.



Le Palais de Justice

Repères

Sur l'année judiciaire :
1^{er} octobre 2007 / 30 septembre 2008

- **76** affaires traitées par le bureau de conciliation du tribunal du Travail.
- **69** affaires renvoyées devant le bureau de jugement (Palais de Justice).
- **101** jugements rendus par la juridiction, dont 28 frappées d'appel.
- **213** dossiers en instance au 30 septembre 2008, en forte augmentation.

Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

→ ORGANISATION : LA DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DE L'URBANISME ET DE LA MOBILITÉ

La Direction de la Prospective de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) est issue de la réorganisation technique en janvier 2008 de deux directions du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme. Ses domaines de compétence,

comme le précise M. Patrice Cellario « couvrent toutes les questions liées à l'urbanisation la Principauté, sous l'angle réglementaire et prospectif, complété d'un volet sur la mobilité, qui témoigne de l'attention particulière du Gouvernement Princier sur cette

problématique ». Une politique qui s'exprime notamment en faveur de la valorisation des transports en commun, train et bus, du développement des véhicules propres ou de la promotion de la mobilité douce en Principauté.

Repères

Les nouvelles rames TER en chiffres

5 nouvelles rames de TER financées par la Principauté de Monaco. Elles portent le nom des quartiers de la Principauté « Monaco-Ville », « Monte-Carlo », « Fontvieille », « la Condamine » et « Saint Roman ».



→ **450**, leur capacité en nombre de passagers, par rame.

→ **30%**, l'accroissement de la fréquence des trains sur le réseau régional grâce aux rames de la Principauté. Soit un train tous les quarts d'heure en heure de pointe entre Menton et Nice, toutes les demi-heures en période normale.

→ **50 millions d'euros**, le montant investi dans l'achat des rames, fabriquées par Alstom, fruit d'une convention signée entre la Principauté et la SNCF.

→ **2**, le nombre de rames qui assurent aujourd'hui un service régulier. Elles seront toutes opérationnelles le 14 décembre, à la faveur du prochain changement d'horaires de la SNCF.

→ **14.000 voyageurs** empruntent quotidiennement le train TER et descendent en gare de Monaco Monte-Carlo

aménagement



LA DORSALE VOIT UN BOUT DU TUNNEL

L'urbanisation des terrains de l'ancienne voie ferrée se poursuit à la fois en surface avec la construction de logements, de bâtiments publics et de planchers d'activités, mais aussi en profondeur avec la mise en souterrain de la dorsale routière, prolongement du boulevard du Larvotto. La construction de cette voie souterraine est réalisée par phase, correspondant aux liaisons inter-quartiers. La première étape a été livrée en 2002 sur l'îlot Aurégli-Grimaldi. A ce jour, le réseau de la dorsale souterraine est réalisé à 50 %. La prochaine étape sera très prochainement mise en service, dans la dernière semaine du mois de décembre. Réalisée sur les îlots Rainier III et Canton, elle assurera le raccordement du boulevard du Larvotto, via le rond point Aurégli, au tunnel Rainier III en direction de la moyenne comiche. Pour cette étape, le montant des travaux de génie civil est de 29 millions d'euros (valeur 2007). Toujours sur ce même îlot, l'opération se poursuivra par la réalisation d'un rond point souterrain afin d'assurer les liaisons vers le quartier de Fontvieille et vers le quartier du Port. Parallèlement, la dernière étape sur l'îlot Pasteur assurera, par un tunnel, la liaison entre la dorsale et la basse comiche à l'Ouest de la Principauté. Ce sera la 5^e et dernière phase de cette infrastructure routière à double-sens reliant, fin 2010, l'Est et l'Ouest de la Principauté.



Les travaux en cours de la dorsale

Environnement

La terre et la mer

Du 6 au 9 octobre la Principauté accueillait les participants du 2^{ème} Symposium sur l'Acidification des Océans à Monaco, placé sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain. M. Robert Calcagno, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, accueillant les participants rappelait : « la vie des océans, notamment des organismes calcaires, pourrait progressivement diminuer à cause de l'augmentation de l'acidité des océans due à l'absorption de plus en plus grande de CO₂, puisqu'il est admis que 25% des excès de CO₂ seraient absorbés par les océans ». Ces journées ont permis de mieux comprendre les mécanismes qui conduisent à ces résultats et leur impact sur



Signature de la convention Parc du Mercantour/ Parc Naturelle delle Alpi Maritime

les organismes vivants, avec comme objectif d'infléchir ce qui pourrait paraître comme inéluctable.

Deuxième temps forts pour le Département et la Direction de l'Environnement ces dernières semaines : la signature de la Convention de partenariat en faveur du Parc National du Mercantour et du Parc Naturelle

delle Alpi Maritime avec la contribution du Gouvernement Princier et de la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Une cérémonie de signature au Ministère d'Etat présidait par S.A.S. le Prince Souverain en présence de M. Jean-Louis Borloo et de Mme Stefania Prestigiacomo, Ministres français et italien de l'Environnement.

Département des Relations Extérieures

INTERNET : LE SITE DES RELATIONS EXTÉRIEURES PENSE AUX VOYAGEURS

Prenons par exemple le Bénin : pour s'y rendre faut-il un Visa, ou le passeport suffit-il ? La bonne réponse est à coup sûr donnée sur le site des Relations Extérieures, à la rubrique Voyages et Séjours à l'étranger puis "Formalités utiles pour les séjours à l'étranger des ressortissants monégasques". Il y a là une liste de plusieurs dizaines de pays, de A comme

Afghanistan à Z comme Zimbabwe, qui précise les formalités et renvoie, quand cela est possible, sur les liens internet des ambassades ou consulats concernés. La page d'accueil du site délivre les informations de base pour la préparation d'un voyage : documents nécessaires et conseils utiles pour l'obtention des visas. D'autres liens conduisent vers

la liste des ambassades et consulats de Monaco et vers le site officiel du Ministère des Affaires étrangères et européennes français. Ces pages ont vocation à renseigner les ressortissants étrangers désirant se rendre à Monaco et les Monégasques se rendant à l'étranger. Pour le Bénin, en tout cas, il faudra un Visa.



Le site des Relations Extérieures



SAS le Prince Albert II
et S.E. M. Franco Mistretta

→ NOMINATION

S.E. M. Franco MISTRETTA, nommé Ambassadeur Résident d'Italie en Principauté au terme de la mission de son prédécesseur, S.E. M. Mario POLVERINI, a présenté ses lettres de créance à S.A.S. le Prince Souverain le 8 octobre dernier.

S.E. M. MISTRETTA a également été en poste à Londres, Buenos Aires, Washington, Barcelone et New York et a été nommé Ministre Plénipotentiaire en 1992. Il est âgé de 65 ans.

Union pour la Méditerranée

L'UpM : quels enjeux pour Monaco ?

L'Union pour la Méditerranée est un partenariat politique, qui comprend actuellement les 27 Etats membres de l'UE et 16 pays méditerranéens : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, Israël, le Liban, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, l'Albanie, la Mauritanie, Monaco, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro (+ la Libye comme observateur)

Monaco est devenu officiellement membre de l'UpM lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères le 13 juillet 2008.

Lorsque, ce jour-là, S.A.S. le Prince Souverain a pris place à la table des 43 Chefs d'Etat et de Gouvernement, Il a résolument fait reconnaître la Principauté comme un partenaire de la

communauté internationale européenne et méditerranéenne. C'est une étape importante qui vient d'être franchie dans l'histoire de notre diplomatie.

Quel rôle peut y jouer la Principauté ?

Monaco, par son image internationale et sa neutralité, peut jouer un rôle important dans l'Union pour la Méditerranée qui est un projet original, tourné vers l'action.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de mettre au service de cette Union toutes nos ressources scientifiques, notre expertise et notre exceptionnelle capacité d'accueil. Grâce à l'engagement de Notre Souverain, la Principauté jouit à l'étranger d'un atout de neutralité qui pourra certainement se révéler très utile pour rendre certaines rencontres possibles : c'est ainsi

qu'une réunion ministérielle UpM sur le Développement Durable sera organisée en mars 2009 à Monaco par exemple.

D'ores et déjà, Monaco participe à toutes les réunions et conférences ministérielles du Partenariat, notamment les sectorielles : Ecofin, Santé, Emploi, Industrie, Eau, Energie, Environnement, etc. .

S.A.S. le Prince Souverain a, de plus, solennellement fait part de Son implication personnelle et de celle de Son pays pour soutenir activement le projet de dépollution de la Mer Méditerranée. Cette initiative qui porte tant sur la gestion de l'eau que des déchets, est un projet essentiel pour préserver les conditions de vie et de subsistance des populations riveraines.

La Conférence sur l'Arctique

La volonté avait été exprimée par S.A.S. le Prince Souverain et le Président français, lors de la venue de M. Nicolas SARKOZY à Monaco en avril 2008. Elle a été suivie d'effet : la Présidence française de l'Union européenne a organisé en Principauté une conférence sur l'Arctique, les 9 et 10 novembre à l'Hôtel Méridien - Sea Club.

Elle a pris la forme d'une réunion ministérielle et rassemblé environ 230 personnes : des experts (appartenant à la communauté scientifique internationale et aux administrations concernées) et les ministres en charge des questions arctiques représentant les gouvernements des 27 Etats membres de l'UE, de la Norvège, de l'Islande, du Groenland et des Etats riverains de l'Arctique ou ayant des activités en Arctique (Etats-Unis, Canada, Chine, Inde, Fédération de Russie, Japon, Corée du Sud ...).

L'objectif de la Conférence était de sensibiliser l'opinion publique sur l'urgence à agir pour protéger l'Arctique et de donner un coup de projecteur sur les travaux scientifiques menés dans le contexte de l'Année Polaire Internationale. Elle s'est conclue sur un appel politique à poursuivre les efforts de recherche scientifique et par le lancement officiel du processus nécessaire à la mise en réseau des observatoires européens en Arctique.



A la découverte de nos métiers

Attaché de presse au Centre de Presse



Jean-Pierre Doria,
attaché de presse.

Jean-Pierre Doria est l'un des 6 attachés de presse du Centre de Presse.

Il a rejoint le service en 1991 et dispose donc d'une solide expérience dans cette fonction qu'il présente simplement comme « un rouage entre le Gouvernement et les médias ».

Au fil des ans, Jean-Pierre s'est spécialisé dans plusieurs domaines : les Affaires Culturelles, l'Education Nationale, la Sécurité Publique. Il s'occupe également des autorisations de tournage en Principauté (entre 500 à 600 par an). Les aléas de l'actualité dictent quelquefois son emploi du temps, comme cet événement qui l'a marqué à jamais, et qui a profondément modifié le paysage urbain de la Principauté : l'arrivée de la nouvelle digue en 2002. « On devait organiser l'arrivée des journalistes en Principauté, se souvient-il l'air encore amusé. Mais comme elle voguait quelque part en mer, soumise à la météo, c'était

difficile pour nous d'être très précis, ça nous mettait beaucoup de stress. Quand on a vu cette énorme digue arriver, on a été plutôt soulagés ! »

Ce genre de rendez-vous, sans date précise, est plutôt rare dans le quotidien d'un attaché de presse. Car, justement, son métier est de tout prévoir en amont : organiser les conférences de presse, envoyer les invitations aux médias, rédiger les communiqués de presse et gérer l'information sur les manifestations les plus importantes. Les deux dossiers qui l'occupent en ce moment sont le Tour de France et, comme chaque année, le prochain Festival du Cirque (15-25 janvier 2009). Pendant toute sa durée, le Centre de Presse assurera sur place le service de presse du festival.

Ce sera pour Jean-Pierre Doria, qui maîtrise 4 langues étrangères (Allemand, Russe, Italien, Anglais), la 18^e édition ! « Je ne connaissais pas trop le cirque au début, mais je suis vraiment devenu amateur parce que les artistes sont des gens vraiment passionnés. C'est une ambiance très sympathique, très ouverte, très conviviale ».

Repères

6 attachés de presse au Centre de Presse dont :

- **1** attachée pour la revue de presse
- **2** attachées pour la communication opérationnelle
- **5** attachés spécialisés par département de gouvernement

Leurs missions :

- Ils sont l'interface entre les médias et le gouvernement
- Ils coordonnent la communication du gouvernement (conférences, points de presse)
- Ils s'occupent des relations presse de grands événements (Cirque, Masters Series de Tennis, Meeting Herculis, Fondation Prince Pierre, ...)

Le carnet de la fonction publique

DEPUIS LE 01/10/08

Nouveaux entrants

- **Frédéric BESCHEMIN**
Aide-ouvrier professionnel
au Service de l'Aménagement Urbain
- **Jean-François GOURDON**
Chef de Division
à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Philippe LAMALLE**
Contrôleur
au Service de l'Aviation Civile
- **Gaël LEFORT**
Opérateur
au Service des Titres de Circulation

- **Benjamin MARCHAL**
Chef de Section
au Service des Travaux Publics
- **Idrissa OUEDRAOGO**
Agent d'Entretien
au Service des Parkings Publics
- **Christophe SAUVAT**
Administrateur Juridique
au Service des Affaires Législatives

Mouvements de personnel & promotions

- **Virginie CAMILLERI**
Attachée à l'Office des Emissions des Timbres
Poste est nommée Chef de bureau
à la Direction des Affaires Culturelles
- **Aurélien MANFREDI**
Administrateur au Service de l'Aménagement Urbain
est nommée Chef de Section au Service de l'Aménagement Urbain
- **Anne PRAT**
Suppléante administrative est nommée
Attachée à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

Départs à la retraite

- **Gérard CASTANO**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique
- **Mireille FOLLETE-DUPUISS**
Inspecteur à la Direction de l'Habitat
- **Jean-Louis MUS**
Manoeuvre
au Service de l'Aménagement Urbain



JDA n° 3 - Novembre 2008
Journal de l'Administration

Rédaction

Daniel Roux

Coordination

Secrétariat Général
du Ministère d'Etat
Centre de Presse

Conception & réalisation

Media & Events

Photos

Charly Gallo, D.R.

Remerciements

Geneviève Berti, Julien Cellario,
Candice Fabre, Robert Ginocchio,
Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien
Veglia ainsi que toutes les personnes
ayant participé à ce numéro.